

| Numéro                                       | CFVU/2025-<br>05-06/03 |
|--|------------------------|
| Date de mise en ligne sur intranet (interne) | 07/05/2025             |
| Date de mise en ligne sur internet (externe) | 07/05/2025             |
| Date de transmission<br>au Recteur           | 07/05/2025             |

## Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 6 mai 2025 portant résultat de l'élection de la personnalité extérieure représentant d'une organisation d'employeurs, ayant une compétence dans les domaines de la formation initiale et tout au long de la vie, de l'insertion professionnelle ou de l'apprentissage

La COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-6;

Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment leur article 21;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC à la fonction de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Après en avoir délibéré,

**CONSIDÉRANT** que, conformément aux dispositions de l'article L. 712-6 du code de l'éducation et de l'article 21 des statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la commission de la formation et de la vie universitaire comprend une personnalité extérieure élue en qualité de représentant d'une organisation d'employeurs, ayant une compétence dans les domaines de la formation initiale et tout au long de la vie, de l'insertion professionnelle ou de l'apprentissage;

**CONSIDÉRANT** que la personnalité extérieure élue en qualité de représentant d'une organisation d'employeurs, ayant une compétence dans les domaines de la formation initiale et tout au long de la vie, de l'insertion professionnelle ou de l'apprentissage, est élue par les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université telle que composée à l'issue des élections des représentants des personnels et usagers de ladite commission ;

ÉLIT en qualité de personnalité extérieure représentant d'une organisation d'employeurs, ayant une compétence dans les domaines de la formation initiale et tout au long de la vie, de l'insertion professionnelle ou de l'apprentissage :

Madame POULET Anne-Laure.

| Délibération CFVU/2025-05-06/03                     |    |
|---|----|
| Nombre de membres en exercice (pour rappel)         | 36 |
| Nombre de membres présents ou représentés           | 34 |
| Nombre de voix (Madame BOUTET Aurélie)              | 15 |
| Nombre de voix (Monsieur WLODARCZYK Olivier)        | 0  |
| Nombre de voix (Madame POULET Anne-Laure)           | 16 |
| Nombre de voix (Monsieur FURET-COSTE Jean-François) | 0  |

Paris, le 6 mai 2025

La Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

<u>Modalités de recours</u>: Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.